

Le site préhistorique des hauts de Nachères, sur le territoire de la commune de Noyen-sur-Seine a été repéré en 1960 par Daniel Jalmain au cours d'une prospection aérienne, faisant apparaître la première enceinte à fossé interrompu. Des fouilles s'y déroulèrent de 1970 à 1981, livrant les vestiges d'habitats retranchés, installés dans un méandre de la Seine et datés du néolithique moyen (Vème - IVème millénaire avant JC). Plusieurs sépultures ont été mises à jour, accompagnées de poteries, d'outils en silex, de déchets osseux de cuisine et de figurines en terre cuite. La plus importante découverte a été celle de 2 pirogues l'une préhistorique, l'autre carolingienne. Elles sont actuellement exposées au musée de la Préhistoire à Nemours.

Le château de Noyen a été construit au 18^{ème} siècle sur les restes d'un château du 16^{ème} siècle ayant appartenu à François de Carnavalet, Grand Ecuyer du roi Henri II.

L'église Notre-Dame de l'Assomption date des 12^{ème} et 16^{ème} siècles. Sous l'autel est inhumé le cœur de François de Carnavalet.



L'écluse de Villiers-sur-Seine – Photo OT®



Voir carte IGN n° 2616 O

Commune de départ : Noyen-sur-Seine
GPS : Lat. Long. : 48.4527, 3.3508
UTM : 31U 0526035 - 5366 894

Accès : Noyen-sur-Seine est situé à 34 km à l'Est de Montereau par les D411 et 49 et à 16 km au sud de Provins par les D1 et D49.

Informations pratiques : Sur place aucun commerce

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Noyen-sur-Seine La Seine à travers les roselières



Château de Noyen sur Seine – Photo OT®

Cette randonnée aux confins de l'Île-de-France vous fera suivre le cours de la Seine, remodelé par l'homme pour en couper les méandres puis, traverser les plaines humides, les roselières où jadis coulait la Seine.



16,4 km



4 h



Jaune



Moyen

Mise à jour - Sept 2020 -

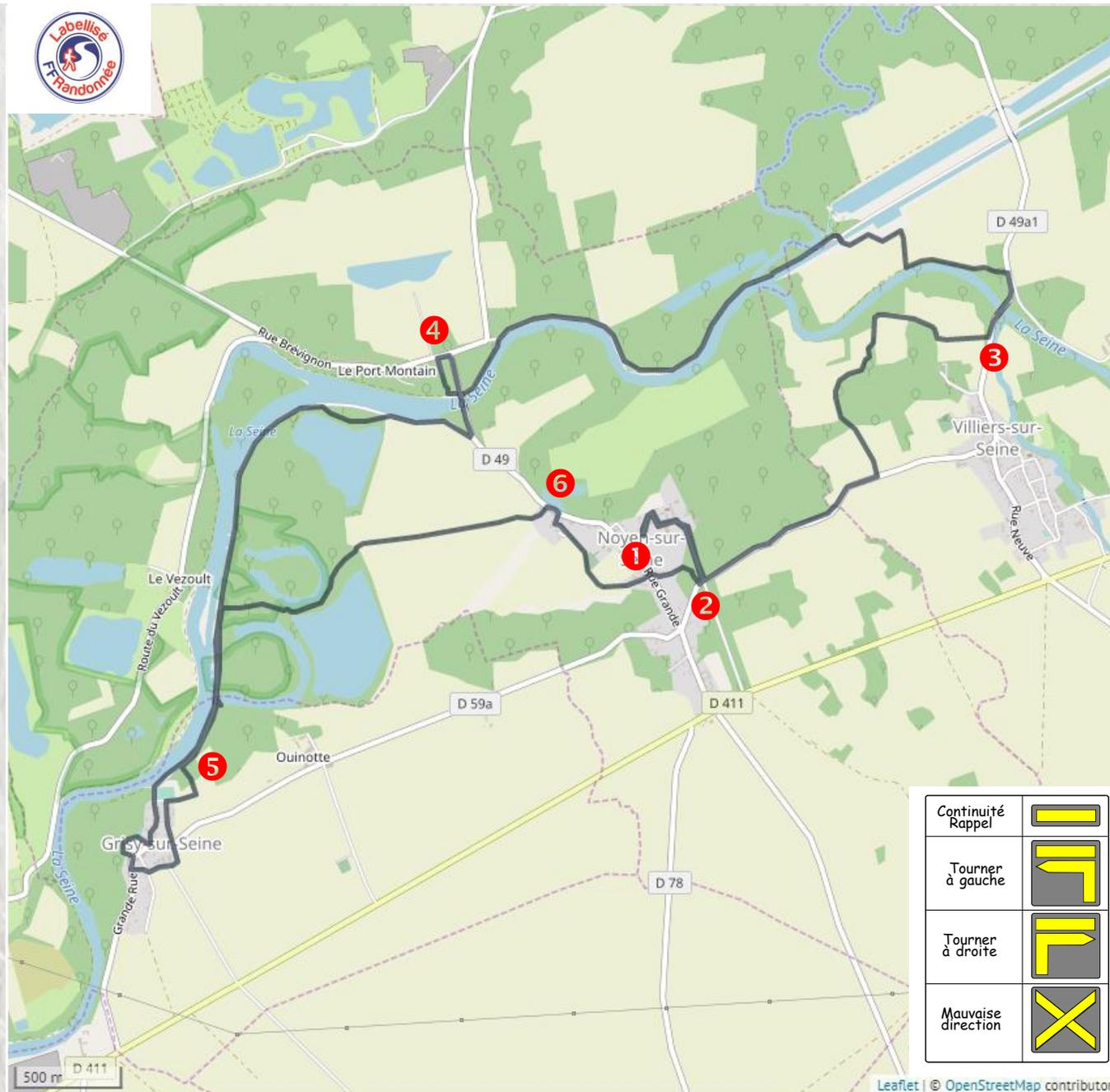
CODERANDO 77

Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

La Seine à travers les Roselières

- 1** Dos à la mairie, suivre à droite la rue de l'Eglise qui devient rue puis allée du Château.
- 2** Tourner à gauche dans la D59A et, 1 km plus loin, dans le chemin à travers champs. Il traverse le bosquet, franchit le cours d'eau, contourne le bois vers la droite. A la lisière du bois prendre à droite et rester sur le chemin jusqu'à la D49A1.
- 3** Virer à gauche, passer le pont, suivre le chemin à gauche près de la Seine. Tourner dans le sentier de droite puis dans celui à gauche. Il emprunte la passerelle de l'écluse. Prendre à gauche celui longeant le canal de dérivation. Il franchit le pont sur la Vieille Seine, devient chemin de halage en bordure de Seine. Après être passé sous le pont routier, quitter la rive à droite pour entrer dans le hameau de Port Montain.
- 4** Tourner 2 fois à droite pour emprunter la rue du Pont (D49). Passé la Seine, prendre à droite et suivre la courbe du fleuve. Entrer dans Grisy-sur-Seine par la rue du Bac et, au carrefour, emprunter le sentier à droite. Contourner le plan d'eau par la droite et déboucher dans la Grande Rue. Prendre à droite puis à gauche, rue de Bombelles. Elle coupe une rue, vire à gauche, traverse la Grande Rue et devient rue de l'Est.
- 5** Aller à droite Chemin des Pâtures et à gauche dans le sentier qui rejoint la Seine. La suivre à droite. A hauteur de l'écluse de Vesoult (n°8), virer à droite. Rester sur le chemin, en laissant ceux à droite, jusqu'à la D49.
- 6** Tourner 2 fois à droite. La rue devient sentier qui longe le cimetière, puis de nouveau rue. Couper la D49 pour la rue des Arches et poursuivre par le sentier. Virer à gauche dans la D59A pour revenir au repère 2. Au croisement, prendre l'étape 1 à rebours pour retrouver le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".